

La Newsletter



GESTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL

Une nécessaire analyse transversale !

JACQUES DUHEM

Newsletter n°18 553 du 11 DECEMBRE 2018

EURL FAC JD - FORMATION AUDIT CONSEIL JACQUES DUHEM

38, rue du Maréchal Fayolle - 63500 Issoire

jacques@fac-jacques-duhem.fr - Site internet : www.jacquesduhem.com

Formation professionnelle n°83630413763 Préfet Région Auvergne

GESTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL

Une nécessaire analyse transversale !

Conseiller un chef d'entreprise dans la gestion et la transmission de son patrimoine professionnel constitue une opération délicate.

L'exercice nécessite l'analyse de nombreux paramètres ayant trait au droit des sociétés, au droit patrimonial de la famille, à la fiscalité professionnelle et personnelle, à la protection sociale et aux stratégies de rémunération.

La synthèse de cette analyse permet de concevoir une ingénierie patrimoniale aux facettes multiples :

- Gestion des modes de détention – Adaptation des statuts juridiques, fiscaux et sociaux;
- Opérations de donation/cession et d'apport/cession ;
- Recours aux sociétés holding ;
- Opérations liées à l'acquisition, l'exploitation et la cession de l'immobilier d'entreprise ;
- Stratégies d'*encapsulation* ou de *cashout* dans des structures passibles de l'impôt sur les sociétés ;
- ...

Au cours de la dernière décennie, le législateur est venu bouleverser régulièrement les règles du jeu. La doctrine administrative et la jurisprudence ont ajouté à ces textes. Les administrations fiscales et sociales sont devenues de plus en plus *agressives*. L'acte anormal de gestion, l'abus de droit fiscal et l'abus de droit social, constituent des risques majeurs.

Le droit de la famille a été profondément modifié par une loi extrêmement dense et riche adoptée en 2006. Les règles successorales, la situation du conjoint survivant ont été aménagées. De nouveaux instruments, adaptés à la situation des chefs d'entreprises ont vu le jour (Mandats posthumes, Renonciation anticipée à l'action en réduction...). Ils n'ont pas toujours été exploités par les praticiens. La gestion des régimes matrimoniaux dans le temps reste toujours insuffisante. Le chef d'entreprise, le plus souvent consulte deux fois sur le thème du régime matrimonial : La première avant le mariage, la seconde...lors du divorce.

Le droit applicable aux libéralités a lui aussi beaucoup évolué. Le législateur a donné le jour aux donations atypiques (libéralités graduelles, résiduelles...)

Dans le même temps la notion de famille s'est transformée avec le développement de familles recomposées et de nouvelles formes d'unions (PACS, Mariage pour tous...)

La fiscalité a elle aussi fait l'objet d'un mouvement de grande envergure. La valse des textes, parfois de portée rétroactive, a été permanente au cours de la dernière décennie.

Les textes sont devenus de plus complexes et n'ont pas toujours brillé par leur cohérence.

La loi de finances pour 2018 a procédé au big bang fiscal avec la mise en place de la flat-tax et la réforme des régimes de faveur applicables en cas de transmission à titre onéreux des PME.

Une fiscalité peu pénalisante est maintenue en matière de transmission du patrimoine professionnel à titre gratuit. Sur ce plan la loi de finances pour 2019 va élargir et simplifier le dispositif Dutreil, régime encore largement ignoré par de nombreux praticiens.

Sur le terrain de la protection sociale et de la rémunération des dirigeants, ce fut également la révolution permanente.



Le régime fiscal et social applicables aux dividendes a été régulièrement modifié. Les arbitrages *Mise en réserve/Rémunération/Distribution* sont devenus de plus en plus complexes et ont dû être adaptés aux fils des lois.

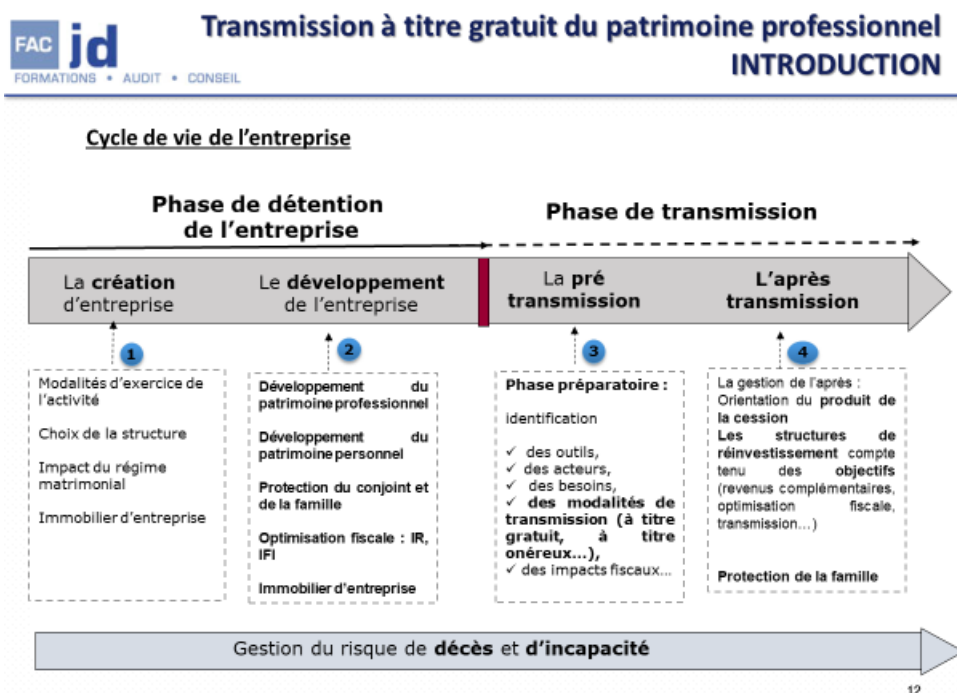
L'assiette et le taux des cotisations sociales ont été régulièrement modifiés.

En matière de retraite, les non-réformes se sont succédées, dans un contexte de quasi faillites des organismes gestionnaires des retraites collectives. Une nouvelle réforme est annoncée.

En matière d'épargne professionnelle, on a pu assister au déclin de la retraite par capitalisation et à la promotion de l'épargne salariale. La loi PACTE et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 complètent ces dispositifs

Beaucoup des schémas classiques utilisés par les conseils ont été rangés en partie ou totalement au placard : Cessions d'usufruits temporaires, ventes à soi-même,...

A chaque stade du cycle de vie de l'entreprise, des solutions adoptées doivent être proposées.



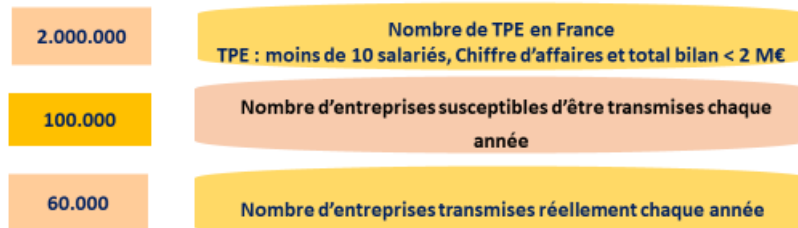
(Extrait du support de Yasemin Bailly Selvi)

Face à toutes ces évolutions le conseil devra sécuriser les positions qu'il retiendra. Il devra également en permanence gérer un flux constant d'informations techniques et les analyser afin de les rendre opérationnelles.

En guise de conclusion : il faut positiver. Face à cette instabilité et à cette complexité, les clients, avides d'optimisation (parfois un peu trop...) ont et auront de plus en plus souvent besoin de conseils personnalisés pour les accompagner dans les différentes phases de la gestion de leur patrimoine.

Le marché est gigantesque et reste parfois inexploité.

PATRIMOINE PROFESSIONNEL



Source : Source : Ministère de l'Economie et des Finances

8

Afin de vous permettre de répondre à ces attentes de vos clients, de parfaire et d'actualiser vos connaissances nous vous proposons un cycle de formation complet. (100 heures, 14 jours, découpé en 7 X 2 jours, neutralisation de la période fiscale)

Il s'agit d'une formation opérationnelle, interprofessionnelle proposée par des praticiens pour des praticiens qui à ce jour a été suivie par plus de 200 personnes (Experts-comptables, avocats, CGP, Banquiers, Assureurs, Notaires)

Le prochain cycle débutera en Février 2019 (à Paris)

GESTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL

7 X 2 JOURS (100 heures) PARIS (Espaces Diderot – à 200 mètres de la gare de Lyon)

Animation : JACQUES DUHEM – PIERRE YVES LAGARDE – FREDERIC AUMONT – JEAN PASCAL RICHAUD – YASEMIN BAILLY SELVI.

Le chef d'entreprise et le droit de la famille (JEAN PASCAL RICHAUD)

6/7 Février 2019

Rémunérations et protection sociale du chef d'entreprise (PIERRE YVES LAGARDE)

14/15 Mars 2019

Fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise (JACQUES DUHEM)

4/5 Avril 2019

Stratégies liées à l'immobilier d'entreprise (FREDERIC AUMONT)

4/5 Juillet 2019

Fiscalité de la transmission à titre onéreux des PME (JACQUES DUHEM)

18/19 Septembre 2019



Transmissions à titre gratuit des PME et IFI (YASEMIN BAILLY SELVI)

10/11 Octobre 2019

Les sociétés holding (J DUHEM et PY LAGARDE)

14/15 Novembre 2019

[DETAILS ET
INSCRIPTIONS](#)

TOURNEE 2019 PANORAMA DE L'ACTUALITE FISCALE

**ATTENTION PLUS DE 50% DES PLACES
DEJA RESERVEES
INSCRIVEZ VOUS VITE !**

Nous vous donnons rendez-vous de fin janvier à mi-mars, à Paris (6 dates) ainsi que dans les principales villes de province pour notre formation PANORAMA DE L'ACTUALITE FISCALE, animée par JACQUES DUHEM et STEPHANE PILLEYRE.

Nous vous proposerons une synthèse opérationnelle des nouveautés. (Lois, Doctrine, jurisprudence)
Un support documentaire complet et des simulateurs Excel à vocation pédagogique seront remis aux participants.

JANVIER		FEVRIER		MARS	
SA	19	VE	1 RENNES	LU	4
DI	20	SA	2	MA	5 PARIS
LU	21	DI	3	ME	6
MA	22 PARIS	LU	4	JE	7
ME	23 BORDEAUX	MA	5 PARIS	VE	8
JE	24 AIX en P	ME	6 MONTPELLIER / BIARRITZ	SA	9
VE	25 LYON	JE	7 NICE	DI	10
SA	26	VE	8
DI	27	SA	9	SA	16
LU	28	DI	10	DI	17
MA	29 PARIS	LU	11 CLERMONT FD	LU	18
ME	30 LILLE	MA	12 PARIS	MA	19 PARIS
JE	31 NANTES	ME	13 TOULOUSE

DETAILS ET INSCRIPTIONS : [CLIQUEZ ICI](#)

